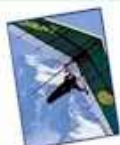


# COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



## PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports  
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

### Compte rendu du Comité Directeur

Du samedi 21 janvier 2006, à 9 heures 00  
Maison des Sports à PERPIGNAN

#### Présents:

Jean-Philippe BARIC, Georges CARBASSE, Charles DIAS, Jean GAILLARDE, Jean François MAUNY, Philippe PRADES, Alain LAZZARA, Pierre SARDIN.

#### Invités :

Jean VIGUIER, Jérôme SEYCHAL, Jean-Jacques FONTY, Christophe JANY, Fabrice PIERRON.

#### Excusés:

Benoît SANTELLANI, Didier EXIGA

#### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu.
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Questions diverses.

Pierre SARDIN, étant secrétaire, le président Georges CARBASSE ouvre la séance à 9 heures 15 en accueillant les participants. Il souligne la difficulté du choix des dates de réunion et de la nécessité de tenir compte des difficultés des uns et des autres. Il remarque que ce jour nombreux professionnels sont retenus par leurs activités en CERDAGNE.

En ce qui concerne le lieu de nos réunions c'est naturellement le siège du CDVL à la maison des sports. Cependant la volonté de déconcentrer ces réunions est réelle. L'exemple du Comité Directeur du 29 septembre montre que ces tentatives ne sont pas toujours couronnées de succès.

#### Approbation. Compte-rendu du comité directeur du 29 septembre 2005.

Le Président rappelle que le compte-rendu a été diffusé par courrier électronique.

Le contenu du document faisant l'objet d'une projection vidéo le président sollicite les commentaires et observations.

Pierre SARDIN souligne la difficulté de rédiger des comptes-rendus lorsque les débats ne sont pas organisés.

Soumis au vote le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### Préparation de l'Assemblée Générale, Rappel de l'ordre du jour.

Le président rappelle que tous les points de l'ordre du jour doivent faire l'objet d'un travail préparatoire et être communiqués par avance aux participants de l'assemblée générale. Il en va de même pour les rapports des commissions.

#### Rapport des commissions.

##### Commission sportive et compétitions.

Cette commission n'a pas fonctionné normalement. Il convient de revoir sa constitution et de relancer son activité.

##### Commission sites et balises.

La commission sites et balises a fonctionné correctement. Elle s'est réunie 2 fois. Jean GAILLARDE, son rapporteur, en fera le compte-rendu.

##### Commission informatique et communication.

Pierre SARDIN, rapporteur de la commission, souligne le nombre réduit de participants.

##### Commission jeunes et formation.

Le Président souligne que dans ce domaine ça a fonctionné mais pas toujours véritablement sous la forme de commission. Les réunions de la commission mixte CDVL UNSS peuvent se rattacher au fonctionnement de cette commission.

Il y a nécessité de recomposer cette commission avec tous les représentants des clubs et O.B.L.

Le rapporteur Jérôme SEYCHAL précise que si les choses restent en l'état il sera démissionnaire de son poste.

Jean GAILLARDE évoque la nécessité de bien séparer la partie fédérale de celle de l'UNSS.

Jean-Philippe BARIC fait remarquer que des initiatives prises par le bureau étaient de la prérogative de la commission jeunes, et qu'en raison de ces faits il souhaite arrêter.

le président rappelle qu'il propose une politique en 4 directions de travail et que des budgets ont été demandés en conséquence, en ce qui concerne la commission des jeunes un projet a été élaboré et conduit mais tout n'a pas abouti (championnat d'académie et certains stages). une partie du budget prévu n'a pas été honorée. Dans le même temps un projet jeunes a été conduit au sein du club des ailes Cerdanes. "Je propose de prendre en compte ce projet. Le comité directeur doit prendre la décision sinon ce point sera tranché en assemblée générale".

Le sujet est l'objet de vives discussions.

Jean VIGUIER demande à avoir communication des bilans de tous les clubs

Jean-Philippe BARIC demande la communication du bilan des Ailes Cerdanes, en précisant que cette demande s'adresse au président du comité départemental.

Georges CARBASSE demande que les comptes-rendus et budgets du Comité Directeur ainsi que ceux des clubs soit publiés sur le site internet du CDVL.

Jean VIGUIER fait remarquer que l'on est allé trop vite. Il y a eu des dysfonctionnements. "Attention à ne pas mettre en l'air une structure qui fonctionnait bien".

Georges CARBASSE rappelle qu'il y a eu un comité directeur sur ce sujet (en septembre à FONT-ROMEU). Il y a eu également un abondant échange de courrier électronique sur ce sujet. À ce stade le problème est de savoir si l'on doit encourager une initiative de développement ou au contraire la cisailler.

Jean GAILLARDE remarque qu'il y a eu surchauffe. Pourquoi ? Le bureau va-t-il trop vite ? Oui sûrement par rapport à la demande participative des autres, et ils se sentent doublés. Certains en ont été froissés.

La commission jeunes n'ayant pas eu d'existence réelle, elle s'est fait doubler. Il y a aujourd'hui conflit. Il faut en tirer les leçons. Il n'y a pas eu assez de débats en commission. Notre but doit être de redonner une réalité à la commission jeunes.

Georges CARBASSE recentre le débat en rappelant qu'il y a une décision à prendre sur une politique.

Jean-Philippe BARIC relève qu'il s'agit bien d'un problème de politique.

Il fait remarquer que la gestion du milieu associatif a cent ans, mais qu'aujourd'hui le développement durable associe le social et l'économique. Le milieu sportif doit tenir compte des préoccupations des professionnels. Certains éléments vont à l'encontre de cet objectif. Former des cadres sans l'intervention des professionnels n'est pas un bon choix. "maintenez vous les choix de cohésion et de symbiose avec les structures professionnelles que j'avais faits précédemment".

Fabrice PIERRON précise " il n'est pas question de faire la guerre aux professionnels, le but de mon club n'est pas de casser Vol'Aime. Chacun a son rôle à jouer dans le développement de nos activités.

Suite aux débats le Président. Demande le vote d'approbation sur la politique de formation de jeunes et l'attribution du reliquat du budget formation aux clubs des ailes Cerdanes. le vote effectué à main levée donne les résultats suivants.

Contre : 2 (Jean-Philippe BARIC, Alain LAZZARA)

Pour : 6 ( Georges CARBASSE, Charles DIAS, Philippe PRADES, Jean GAILLARDE, Jean-François MAUNY, Pierre SARDIN)

Jean Philippe BARIC remet au Président sa démission de membre du comité directeur, de vice-président et de membre de la commission jeunes.

la séance est close à 10 heures 45.

Le secrétaire de séance

P SARDIN